

COMMUNE DE BRIGNOLES

83170

AVIS DE CONSULTATION **PROCEDURE ADAPTEE**

- Identification de l'organisme qui passe le marché : COMMUNE de 83170 BRIGNOLES – Annexe Mairie - 19 Rue Lice de Signon – Direction Commande Publique - Tél : 04.94.86.22.17- Fax : 04.94.59.16.93 – Email : achats.publics@brignoles.fr

- Objet du marché : Régie générale son et lumière dans le cadre de la manifestation « Parcours croisé » et de spectacles organisés par la ville de Brignoles.

- Procédure de passation : Marché à procédure adaptée de services conclu selon les articles 26 II 2°, 28 et 30 du C.M.P du 1^{er} août 2006.

- Description et Programme de l'opération : La commune de Brignoles organise une programmation culturelle et artistique « parcours croisé » en salle et en extérieur sur les périodes du 25 septembre au 22 octobre ainsi que plusieurs spectacles en cours de saison.

Elle souhaite donc s'attacher les services d'un régisseur en capacité d'appréhender l'ensemble des fiches techniques des compagnies artistiques et des prestataires pour, au regard du parc de matériel et des lieux préétablis, réaliser un devis global technique en s'adressant aux acteurs existants. Le régisseur assurera l'accueil des compagnies, le montage technique et la coordination générale des prestataires en lien avec les services municipaux, au premier rang desquels se trouvent les services techniques.

Caractéristiques principales :

- * Horaires irréguliers avec amplitude variable en fonction des astreintes liées à l'organisation des spectacles (nuits, week-ends)
- * Rythme de travail soutenu, pics d'activité liés à la programmation des spectacles
- * Grande disponibilité
- * Travail en hauteur,
- * Risques professionnels nombreux : charges lourdes, risques électriques, travail en hauteur, intempéries, etc.
- * Forte autonomie dans la conduite des activités
- * Garant du respect des coûts et des délais, de l'application des normes (travail des agents, utilisation du matériel, sécurité du public)

Nombre de jours prévisionnels et indicatifs sur le parcours croisé :

- analyse cahier des charges : deux jours
- devis, négociation avec compagnies : un jour
- jours d'exploitation des spectacles : entre huit et quinze services ou jours

Nombre de jours prévisionnels sur les spectacles isolés :

- jours d'exploitation des spectacles : entre trois et huit services ou jours

- Délai d'exécution prévisionnel : De fin septembre 2011 à fin août 2012, soit 12 mois. Reconductible une fois par voie expresse et pour la même durée d'un an.

- Date prévisionnelle du début des prestations : Le 23 Septembre 2011

- Nature de la consultation : Il s'agit d'un appel à candidatures. Aucun cahier des charges n'est à retirer. Après analyse des propositions reçues en mairie, il sera procédé au choix du futur intervenant.

- Critères de sélection des candidats :

Les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat seront notamment évaluées en fonction des renseignements suivants qui devront être fournis :

- Fiche de présentation et qualification de l'intervenant avec références, fiches d'expériences suivants les thématiques indiquées ci-dessus.
- Disponibilité
- Liste des principaux services réalisés au cours des 3 dernières années.
- Titres d'études et/ou de l'expérience professionnelle pour la prestation envisagée.
- Déclaration indiquant le matériel et l'équipement technique dont le prestataire dispose pour l'exécution des services.
- Si possible, certificat de qualification professionnelle adapté aux prestations faisant l'objet du marché ou certificats d'identité professionnelle attestant de la compétence du candidat.
- Eventuellement, certificat établi par un service chargé du contrôle de la qualité et habilité à attester la conformité des fournitures ou des services à des spécifications ou des normes ou tout autre document prouvant la prise de mesures équivalentes de garantie de la qualité.
- le candidat devra préciser les habilitations dont il est titulaire (électrique, travail en hauteur, SSIAP, ...) et devra fournir les attestations correspondantes.
- Proposition tarifaire (coût horaire ou journalier de l'intervenant). Possibilité de déclaration des candidats au GUSO. Les montants indiqués par le prestataire devront présenter tous les frais (prestations, matériel utilisé, frais de déplacement, de restauration...).

Les interventions ayant lieu aussi bien en semaine qu'en week-ends sur des horaires pouvant varier de 8h à 2h du matin, les montants devront intégrer cette variation.

- Durée de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

- Choix et classement des candidatures : établi en fonction de critères hiérarchisés de la manière suivante : 1. coût de l'intervention (coût journalier ou coût horaire) 2. Qualité des interventions, contenu et références 3. Réactivité et disponibilité de l'intervenant .

- Date limite de réception des candidatures : le vendredi 02 Septembre 2011 à 16 H.

- Les dossiers seront remis contre récépissé ou envoyés en recommandé en Mairie de Brignoles – Direction Commande Publique – Annexe Mairie 19 Rue Lice de Signon 83170 – BRIGNOLES – (L'enveloppe extérieure portant la mention « Consultation Régisseur 2011 - Ne pas ouvrir»). Les candidatures seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés. Unité monétaire utilisée : L'euro.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Toulon - 5 rue Jean Racine - 83000 TOULON.

Introduction des recours éventuels :

- Référé précontractuel (jusqu'à la signature du marché) : Article L551-1 du code de justice administrative.

- Recours pour excès de pouvoir (2 mois à compter des décisions de rejet): Art R 421-1 du code de justice administrative.

- Recours en appréciation de la validité d'un contrat (à compter de la signature du contrat).

- Recours contractuel : Article L551-13 et suivants du code de justice administrative.

- Renseignements administratifs : Direction Commande Publique Tél : 04.94.86.22.17 – Fax : 04 94 59 16 93 – Email : achats.publics@brignoles.fr.

- Renseignements techniques relatifs au contenu, à la durée des ateliers, aux spécificités des intervenants : Direction Action Culturelle – M. Antoine DUNAN 04 94 86 22 14 – Email : culturanim@brignoles.fr

- Date d'envoi à la publication : Le 10 Août 2011